

Retour sur la réunion publique « GIGNAC 2040 »

Qu'est-ce que nous voulons pour l'avenir de Gignac ? Pour les générations futures ? A quoi ressemblera Gignac dans 15 ans ? Ce sont les questions que se posent régulièrement vos élus. En effet, au-delà de leurs missions du quotidien, leur rôle consiste à être dans la projection et mener des réflexions de fond sur l'avenir de la commune.

Conseillés par des professionnels de l'aménagement : Territoire 34 et le cabinet Seura Architectes, ainsi que par leurs techniciens, les élus de Gignac ont réalisé un plan guide nommé « Gignac 2040 ». Le maire, Jean-François Soto l'a présenté aux Gignacois lors d'une réunion publique ce lundi.

« Faire un plan guide ainsi que des schémas d'aménagement et de mobilité, c'est prévoir et anticiper, avoir une vision stratégique de ce que sera Gignac dans 15 ans. C'est éviter l'utilisation irrationnelle du foncier ou les surcoûts d'investissements, c'est avoir une feuille de route, des objectifs et une vision réaliste de l'aménagement du territoire communal » a souligné le maire.

Accompagner la croissance démographique tout en préservant l'environnement, c'est le premier axe de cette réflexion qui a été exposé à la population. Pour ce faire, la municipalité projette de renouveler la ville sur elle-même et de travailler sur les dents creuses* plutôt que de s'étendre. Pour comprendre cette stratégie, les trois secteurs qui feront l'objet d'une urbanisation future ont été présentés aux Gignacois :

> Il y a tout d'abord l'écoquartier porté par la Communauté de communes Vallée de l'Hérault qui sera équipé de logements et équipements à forte valeur ajoutée en matière de transition énergétique et écologique. Ce secteur à proximité du pôle santé qui développe ses services (installation prochaine d'un scanner) verra aussi la construction d'une crèche intercommunale. Ce nouveau quartier fera le lien entre le centre-ville et la zone Cosmo.

> Il y a ensuite le secteur du stade pelousé et du Centre Social qui sera maintenu dans sa fonction d'espaces de vie et sera renforcé dans son rôle de centralité.

> Enfin, le quartier de la cave coopérative a pour vocation d'être une extension du cœur de ville. Il se dotera d'un équipement culturel et de nouveaux lieux de vie pour favoriser le bien vivre ensemble et les liens intergénérationnels. L'aménagement de jardins et d'une esplanade moderne est envisagé.

Le travail de redynamisation du centre-ville va se poursuivre avec la rénovation de l'Hôtel de Laurès, l'implantation de nouveaux commerces et services à la population (comme la construction d'une maison des solidarités du Département).

Le développement des pistes cyclables et la connexion à la métropole via le bus à haute qualité de service et le stationnement sont au cœur des réflexions relatives aux mobilités. Des alternatives au passage des véhicules notamment des poids lourds dans le centre de Gignac sont également à l'étude pour retrouver une ville apaisée et favoriser les déplacements piétons inter-quartiers.

A l'issue de la présentation, les Gignacois venus nombreux ont pu poser leurs questions. Les échanges ont porté entre autres sur le logement, l'imperméabilisation des sols, la ressource en eau, la biodiversité, l'alimentation durable ou encore la circulation routière... Ils ont apprécié d'avoir été associés aux réflexions de la municipalité et d'avoir pu bénéficier de ce temps d'échange.

Le prochain rendez-vous entre la population et les élus est fixé au mardi 3 décembre pour une réunion de concertation sur l'aménagement du quartier de la cave coopérative à 18h en mairie.

Les journalistes de France 3 étaient présents le 25 novembre à Gignac.

Reportage à voir sur : <https://www.france.tv/france-3/occitanie/ici-12-13-languedoc-roussillon/6674963-emission-du-mardi-26-novembre-2024.html> (à 13 minutes et 35 secondes).

**Dent creuse = espace non construit entouré de parcelles bâties*

